



SOUTENIR LES AIDANTS À ÉGUILLES CEUX QUI AIDENT NE DOIVENT PLUS ÊTRE INVISIBLES

À Éguilles, de nombreux habitants accompagnent au quotidien un proche âgé, malade ou en situation de handicap. **Ils sont les aidants.** Ils donnent de leur temps, de leur énergie, souvent au détriment de leur santé, de leur travail ou de leur vie sociale. Aujourd'hui, ces aidants sont trop souvent seuls, épuisés, mal orientés. **Notre engagement : reconnaître, soutenir et accompagner les aidants, concrètement.**

CE QUE NOUS VOULONS METTRE EN PLACE

- ✓ **Reconnaître les aidants**
 - Les identifier comme des acteurs essentiels de la solidarité locale
 - Leur donner une place claire dans la politique sociale communale
- ✓ **Informier et orienter**
 - Un guichet unique CCAS / partenaires pour les démarches
 - Une information claire sur les droits, aides et dispositifs existants
- ✓ **Soulager le quotidien**
 - Développer des solutions de répit (temps de pause, relais, orientation)
 - Faciliter l'accès aux services : mobilité, téléassistance, portage de repas
- ✓ **Créer du lien**
 - Des temps d'échange entre aidants pour rompre l'isolement
 - Un appui de l'EVS pour favoriser entraide et solidarité



FEUILLETS DE CAMPAGNE



SOUTENIR LES AIDANTS À ÉGUILLES

LES MOYENS EXISTENT : LES MOBILISER AU SERVICE DES AIDANTS

Des moyens humains à structurer

- Un CCAS pleinement mobilisé, avec un référent identifié pour les aidants
- Une coordination renforcée avec les services sociaux du Département, les professionnels de santé et les associations
- L'appui de l'EVS pour créer des temps d'échange, d'écoute et de soutien entre aidants

Des moyens financiers à mieux utiliser

- Le budget existant du CCAS et du fonds social communal, orienté vers des aides concrètes et ciblées
- Des aides financières ponctuelles pour faire face aux dépenses liées à la dépendance
- La mobilisation des cofinancements possibles (CAF, Département, partenaires institutionnels)

Des moyens matériels déjà disponibles

- Les dispositifs existants :
 - portage de repas, téléassistance,
 - aides à la mobilité
- Des locaux communaux pour accueillir permanences, rencontres et groupes de parole
- Des outils simples d'information pour orienter rapidement
- les aidants vers les bons interlocuteurs

CE QU'UN MAIRE PEUT FAIRE CONCRÈTEMENT

Le maire n'agit pas seul, mais il donne l'impulsion.

À Éguilles, le maire peut :

- fixer une priorité politique claire en faveur des aidants,
- orienter les moyens du CCAS vers des actions utiles et mesurables,
- organiser la coordination des acteurs locaux,
- rendre l'action sociale visible, lisible et accessible,
- évaluer les résultats pour ajuster les actions.

NOTRE VISION

SOUTENIR LES AIDANTS, CE N'EST PAS FAIRE DE L'ASSISTANAT.

C'EST PRENDRE SOIN DE CEUX QUI PRENNENT SOIN DES AUTRES.

À ÉGUILLES, PERSONNE NE DOIT ÊTRE LAISSÉ SEUL FACE À LA DÉPENDANCE OU À LA MALADIE.

UNE COMMUNE HUMAINE SE RECONNAÎT À LA FAÇON DONT ELLE ACCOMPAGNE LES PLUS FRAGILES
ET CEUX QUI LES AIDENT.